
Emploi et Développement
social Canada

Employment and Social
Development Canada

Emploi et Développement social Canada

**État des résultats prospectif consolidé (*non audités*)
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027**

**État des résultats prospectif consolidé (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 -
Emploi et Développement social Canada**

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2026

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

Nº de cat. Em1-31F-PDF

ISSN 3111-105X

Emploi et Développement social Canada
État des résultats prospectif consolidé (*non audité*)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027

(en milliers de dollars)	Résultats projetés de 2026	Résultats prévus de 2027
Charges		
Régimes de pension et prestations	85 936 849	91 789 848
Apprentissage, développement des compétences et emploi	43 195 435	42 093 717
Développement social	9 297 397	10 004 978
Services internes	1 372 597	1 267 092
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	537 837	524 147
Conditions et relations de travail	205 263	191 958
Charges engagées pour le compte du gouvernement	21 315	17 212
Total des charges	140 566 693	145 888 952
Revenus		
Assurance-emploi	33 102 400	34 755 020
Amortissement de l'escompte sur prêts à recevoir	857 000	877 300
Recouvrement des frais d'administration du RPC	625 737	521 325
Recouvrement des frais de prestations des services des autres ministères gouvernementaux	478 216	457 273
Frais d'utilisation	77 071	77 997
Autres	29 749	23 209
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(237 452)	(213 725)
Total des revenus	34 932 721	36 498 399
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	105 633 972	109 390 553

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif consolidé.

Emploi et Développement social Canada

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (*non audité*)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif consolidé a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés pour l'exercice 2026 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2025 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2027.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités d'EDSC resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent.
- Les charges législatives et les revenus de Régimes de pension et prestations, de Développement social et d'Apprentissage, développement des compétences et emploi sont basés sur les projections économiques et budgétaires ainsi que sur les projections du marché du travail en vigueur au moment de la préparation de l'état des résultats prospectif consolidé.
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience historique. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- Les provisions pour les mauvaises créances sont basées sur les données historiques et établie en fonction de l'estimé de la gestion selon les facteurs connus au moment de la préparation.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 5 février 2026.

2. Variation et évolution des prévisions financières consolidées

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2026 et pour 2027, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation de cet état des résultats prospectif consolidé, EDSC a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif consolidé et l'état des résultats historique incluent :

- Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, telles que de nouvelles initiatives ou des ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice;
- La conjoncture économique peut avoir un effet à la fois sur le montant des revenus gagnés et la recouvrabilité des prêts et des comptes à recevoir;
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives; et
- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations corporelles peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, EDSC ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le Rapport sur les résultats ministériels.

Emploi et Développement social Canada

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (*non audité*)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif consolidé a été préparé conformément aux conventions comptables de l'EDSC en vigueur pour l'exercice financier 2026, qui s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Consolidation

Cet état des résultats prospectif consolidé inclut les transactions du Compte des opérations de l'assurance-emploi (OAE), un compte à fins déterminées consolidé comprenant les revenus crédités et les charges débitées en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* pour lesquels le sous-ministre, en tant que président de la Commission de l'assurance-emploi du Canada, est responsable. Les comptes du Compte des OAE ont été consolidés avec ceux d'EDSC, et toutes les opérations et tous les soldes inter organisationnels ont été éliminés.

Le *Régime de pensions du Canada* (RPC) est exclu du périmètre comptable d'EDSC parce que les changements au RPC nécessitent l'accord des deux tiers des provinces et donc, le RPC n'est pas contrôlé par EDSC.

(b) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les charges de fonctionnement d'EDSC sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les services fournis gratuitement pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques, qui sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont accumulées et comptabilisées au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les paiements de transfert sont passés en charges lorsque l'autorisation du paiement existe et que les bénéficiaires répondent aux critères d'admissibilité ou aux droits établis pour le programme de paiement de transfert. Dans le cas des transferts qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, les transferts sont considérés être autorisés lorsque le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non récurrent, en autant que la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers. Les paiements de transfert qui deviennent remboursables lorsque des conditions établies à l'entente de contribution se réalisent sont comptabilisés comme une réduction de la charge du paiement de transfert et à titre de créance.
- Les charges incluent des provisions qui tiennent compte de changements dans la valeur d'actifs. Cela comprend des provisions pour créances douteuses, des provisions pour moins-value des prêts canadiens aux étudiants ou les passifs, incluant les passifs éventuels, dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et où une estimation raisonnable des répercussions peut être établie.
- Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.
- Les charges engagées pour le compte du gouvernement sont liées aux actifs détenus pour le compte du gouvernement. Par conséquent, ces charges sont considérées comme étant engagées pour le compte du gouvernement et sont donc présentées en réduction des dépenses brutes de l'entité.

Emploi et Développement social Canada

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (*non audité*)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027

(c) Revenus

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation, et les transactions sans contrepartie où il n'existe pas d'obligation de performance pour la fourniture d'un bien ou d'un service. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir. À moins d'indication contraire, les revenus d'EDSC sont considérés comme récurrents. Les principaux types de revenus d'EDSC sont les suivants :

- Les cotisations d'assurance-emploi (AE) sont constatées comme revenus dans l'exercice au cours duquel elles sont gagnées, lorsque les travailleurs, par leur emploi, génèrent ces cotisations et la contribution afférente de l'employeur. Les cotisations gagnées dans l'exercice sont mesurées à partir des montants cotisés par l'Agence du revenu du Canada (ARC) plus une estimation des montants non cotisés. Les revenus de cotisations comprennent également les rajustements entre les cotisations réelles et les cotisations estimées des exercices antérieurs. Les cotisations de l'AE sont considérées comme des transactions sans contrepartie.
- Le recouvrement des frais d'administration du RPC et des frais de prestations des services des autres ministères gouvernementaux est constaté lorsque l'obligation de prestation sont satisfaites.
- Les frais d'utilisation et autres revenus sont constatés dans l'exercice pendant lequel s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus. Ils comprennent des transactions avec contrepartie et transactions sans contrepartie.
- Les revenus non disponibles ne peuvent servir à acquitter les passifs d'EDSC. Bien que l'on s'attende à ce que le sous-ministre maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus d'EDSC. Les revenus gagnés pour le compte du gouvernement comprennent les frais d'utilisation, revenus non disponibles gagnés des accords conclus en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social* avec d'autres ministères, et les gains sur la vente d'actifs. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

4. Autorisations parlementaires

EDSC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats prospectif consolidé d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. De plus, puisque le Compte des OAE est un compte à fins déterminées consolidé, ses revenus et charges inclus dans l'état des résultats prospectif consolidé d'EDSC n'influent pas sur les autorisations parlementaires. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'EDSC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Emploi et Développement social Canada
Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (*non audité*)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

(en milliers de dollars)	Résultats projetés de 2026	Résultats prévus de 2027
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	105 633 972	109 390 553
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(170 258)	(170 809)
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles	(144)	-
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(102 897)	(86 969)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	8 114	(4 170)
Diminution des avantages sociaux futurs	12 875	7 285
Dépense pour mauvaises créances (excluant l'AE)	(426 706)	(178 673)
Remboursement de charges de programme et des exercices antérieurs	(220 807)	(66 383)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer non imputées aux autorisations	(93 163)	65 496
Revenus non disponibles pour dépenser	306 021	302 438
Services fournis aux autres ministères gouvernementaux	478 216	457 273
Dépense pour provision pour le programme d'aide au remboursement de prêts canadiens aux étudiants et les prêts canadiens aux apprentis	(249 471)	(93 626)
Transactions nettes du compte des OAE	203 319	1 210 630
Prêts concessionnels	(479 400)	(309 000)
Autres ajustements	2 118	6 382
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(732 183)	1 139 874
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Renonciation de prêts canadiens aux étudiants et de prêts canadiens aux apprentis	(70 462)	(118 442)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(216 604)	(233 787)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	(287 066)	(352 229)
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	104 614 723	110 178 198

Emploi et Développement social Canada
Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (*non audité*)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027

(b) Autorisations demandées

(en milliers de dollars)	Résultats projetés de 2026	Résultats prévus de 2027
Autorisations demandées :		
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	1 441 415	1 111 835
Crédit 5 - Subventions et contributions	11 643 624	12 513 074
Radiation de dettes	381 928	-
Montants législatifs	91 147 756	96 553 289
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	104 614 723	110 178 198